

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

1371

FRANC-MAÇONNERIE

ET

RELIGION.

AUX LECTEURS DES DEUX BROCHURES DE M. PERRUSSON.

par Fréd. Giron.



GENÈVE,
IMPRIMERIE VANEY, RUE DE LA CROIX-D'OR, N° 24.

1856

Hist. 274 B

Hist 274 13.

Google





Digitized by Google

FRANC-MAÇONNERIE

ET

RELIGION.



AUX LECTEURS DES DEUX BROCHURES DE M. PERRUSSON.



GENÈVE,

IMPRIMERIE VANEY, RUE DE LA CROIX-D'OR, N° 24.

1856

Digitized by Google

Digitized by Google

FRANC-MAÇONNERIE

ET

RELIGION.

Il vient de paraître dans notre ville deux opuscules intitulés : *A propos de l'Erection d'un T.·. U.·. à la F.·. M.·.* Son auteur se propose d'instruire le public du but religieux, moral, civilisateur, industriel, scientifique, politique, humanitaire et progressif de la F.·. M.·., et par là, de le mettre en état de se former une opinion raisonnée et intelligente dans les débats qui agitent maintenant notre Grand Conseil. La nouvelle de cette publication nous a réjoui ; nous nous sentions reconnaissant envers ce F.·. qui mettait au service de notre association son temps et un talent incontestable d'écrivain ; nous le remerciions du fond du cœur de présenter à nos concitoyens, dans ce moment solennel, un tableau animé de notre but et de nos efforts.

Mais nous devons le dire, notre espérance a été presque entièrement déçue, et lorsque nous avons vu poser comme dogmes de la F.·. M.·. des idées

Digitized by Google

que ne partagent pas tous les M.·., nous avons senti l'impérieux besoin de présenter au public quelques-unes de nos pensées à côté de celles de M. E. Perrusson.

Le titre de cette brochure indique suffisamment les points que nous comptons traiter. Le F.·. Perrusson a admirablement parlé de la morale maçonnique, et nous avons été heureux de rencontrer dans son ouvrage des pages comme celle-ci :

Quel est le devoir du F.·. M.·...... « traiter les » hommes comme des frères, pour mieux honorer » leur père commun; les secourir partout comme » membre de la même famille; faire aux autres tout » le bien que nous voudrions qu'on fît pour nous; » être bons citoyens, sans égoïsme pour notre pays » aux dépens des autres peuples; travailler sans » cesse à nous instruire pour faire triompher par le » progrès cette loi vraiment divine de *chacun pour* » *tous, tous pour chacun*;

» Remplir *religieusement* toutes nos fonctions so- » ciales;

» Respecter la femme comme notre égale, comme » notre sœur, comme la femme, la fille ou la sœur » d'un frère; veiller avec vigilance à l'éducation de » la famille; ne lui inspirer aucun sentiment de » vanité, d'orgueil, d'égoïsme, et ne lui inculquer » que des idées de paix, d'honneur, de désintéres- » sement, de dévouement;

Digitized by Google

» Se vouer par conséquent au progrès incessant » de la liberté, de l'égalité, de la fraternité. »

Nous ne pourrions qu'affaiblir, en la développant, l'énergique expression de ces grandes vérités; aussi n'y reviendrons-nous pas. Mais autant nous acceptons l'exposé de ce que le maçon doit *faire*, autant nous protestons contre ce qu'il semble (à lire la brochure) que le maçon doit *croire*.

On nous dit (p. 8) que la M∴ « étrangère à toute » rêverie théologique ou métaphysique, laissant de » côté les révélations, les miracles, les dogmes sub» tils des diverses religions, qui n'ont été fécondes, » jusqu'à ce jour, qu'en sanglantes horreurs, la F∴ » M∴ a tout simplement posé *Dieu* comme base de » tous ses principes.

» Dieu, Dieu seul, sans division, sans addition, » sans multiplication, sans confusion; — Dieu seul, » principe organisateur,...... et que la F∴ M∴ » (p. 9) n'a pas même voulu prendre sur elle de » l'appeler *Créateur*, car c'est un sujet de discussion » que de savoir si Dieu a pu faire quelque chose de » rien.

..... » Que c'est cette *force*, cette *intelligence su*» *périeure* quelconque......., que nous appelons le » G∴ A∴ de l'univers, car comme l'architecte qui » met en œuvre les matériaux qu'il a sous la main, » matériaux qu'il *organise*, mais qu'il ne *crée* pas, » de même la *force*, *l'intelligence suprême* a sans

Digitized by Google

» conteste mis en *mouvement organisé* la matière *créée*
» ou *incréée* » et qu'ainsi la F.·. M.·. « renferme
» (p. 7) tout ce qui constitue une véritable religion
» — qui dispense de tout autre (p. 6) — qu'elle est
» non seulement *un lien entre les hommes,* mais en-
» core *un lien entre les hommes et Dieu* », qu' « elle
» s'appuie sur une révélation que tout le monde
» connaît et comprend, qui frappe les yeux de son
» éclat merveilleux, et qu'il faut être aveugle pour
» ne point voir, *révélation* par l'univers, par l'huma-
» nité, par l'intelligence donnée aux hommes et aux
» animaux. Certes, cette *révélation* vaut bien les
» prétendues révélations des nombreuses religions
» qui pullulent sur notre globe et qui l'ont arrosé
» de sang, en se faisant une guerre acharnée pour
» leur domination exclusive, après s'être accusées
» réciproquement de mensonge et de fourberie. »

Nous dirons d'entrée et pour n'avoir plus à revenir sur ce point, que ces crimes mis sur le compte de la religion ne sont plus de saison. Accusez les hommes poussés par le fanatisme, l'ambition et la cupidité, mais n'accusez pas la religion qui recommande la charité et l'amour du prochain.

Maintenant, le Dieu des Maç.·. est-il un Dieu *créateur* ou simplement *organisateur ?* comme le prétend M. E. Perrusson.

Il est un Dieu *créateur,* — le même que celui des chrétiens ; — et nous nous appuyons sur le Déca-

Digitized by Google

logue m.·., sur les Devoirs généraux des anciens F.·. M.·. libres et acceptés, et sur la Règle m.·.; car, contrairement à ce que nous dit la brochure, la F.·. Maç.·. a *pris sur elle* d'appeler Dieu CRÉATEUR.

Lisons le Décalogue, art. 1er : « Abhorre la supers-
» tition, adore Dieu, qui, en te CRÉANT intelligent,
» libre, capable de vertu, t'a constitué l'arbitre de
» ta destinée. »

Et dans les Devoirs généraux des anc.·. F.·. M.·. l.·. et ac.·., § Ier, art. 1er :

« Le vrai M.·. adore Dieu, l'AUTEUR et le conser-
» vateur de toutes choses. »

Et enfin dans la Règle maç.·., § 1er, art. 1er :

« Ton premier hommage appartient à la divinité.
» Adore l'Être plein de majesté qui CRÉA L'UNIVERS
» par un ACTE de sa VOLONTÉ. »

Citons encore un exemple frappant que la croyance en un Dieu CRÉATEUR est nécessaire. Il y a à peine six mois, un homme a été ajourné (n'a pas été reçu) dans une de nos loges, à Genève, pour ne pas croire en un Dieu CRÉATEUR, et cependant il ne niait pas l'existence de cette *force quelconque dirigeant* l'univers. La F.·. M.·. peut varier de forme, elle n'est pas constituée sur une parfaite unité; mais nous doutons beaucoup que la croyance en l'idée fondamentale éternelle de l'existence d'un Dieu créateur ne soit universellement exigée partout, à la réception d'un candidat.

Digitized by Google

Maintenant, examinons si la F.·. M.·. est une religion qui dispense de toute autre. Qu'est-ce qu'une religion?

C'est un ensemble d'enseignements réputés infaillibles sur Dieu et ses perfections, sur l'homme, sa nature et sa destinée, et sur les devoirs réciproques qui doivent lier l'homme à Dieu : — Providence à établir de la part de Dieu, lois divines et morales à observer de la part des hommes.—Voilà, selon nous, les trois points fondamentaux qui résument tout ce qu'une religion doit enseigner de droit divin à ses adhérents. Nous disons de droit divin, car un simple enseignement humain ne serait pas une religion, mais bien un système philosophique. Aussi les diverses religions se distinguent-elles les unes des autres par un enseignement différent, donné sur l'un des trois points indiqués plus haut, savoir :

Dieu, l'homme, la morale. Ainsi, une association, une forme de culte, si l'on veut, qui ne dirait rien de nouveau, ou qui ne se prétendrait pas infaillible, n'aurait pas DROIT au titre de religion. Le paganisme est une religion, parce qu'il a un corps de doctrine complet réputé de provenance divine; le christianisme est une religion, parce qu'en fournissant son corps divin de doctrine, il se sépare sur tous les points de l'enseignement païen. Le boudhisme est encore une religion, parce que sur Dieu, l'homme et la morale, il se sépare à la fois du paganisme et du

Digitized by Google

christianisme. Mais le panthéisme n'est pas une religion, parce que ses partisans ne s'appuient sur aucune révélation surhumaine. Il ressort de là qu'on ne peut être à la fois de deux religions différentes (comme le dit M. Perrusson dans sa deuxième brochure, à la suite d'un entretien que j'eus avec lui), puisqu'on ne peut admettre à la fois deux enseignements opposés; ainsi, si la F.·. M.·. est une religion, nous, maçons, nous ne pouvons être chrétiens! Mais la F.·. M.·. est-elle une religion? Non, car elle ne nous enseigne rien de différent du christianisme; sa morale est la même, et elle ne prétend pas avoir reçu ses symboles, ses emblêmes, ses cérémonies, ses fêtes d'une manière surhumaine. Le monde, cette soi-disante *révélation* (p. 8), n'est regardé par la F.·. M.·. « que comme celui de tous » les livres qui parle le plus clairement de l'existence » de Dieu » (Larochefoucauld), rien de moins, rien de plus.

Quelle sera donc la position faite aux milliers de gens qui se croient chrétiens, et qui tout à coup, par la volonté d'un de leur F.·., voient qu'ils ne le sont plus, « quoiqu'on ne leur ait pas demandé une » apostasie » (p. 7).

Un chrétien *peut* être maçon. L'auteur de la brochure a oublié qu'elle se publiait à Genève, et qu'à Genève il y a des loges qui n'accordent le titre de maçons qu'à ceux qui font profession de christia-

Digitized by Google

nisme. Ces loges ont adhéré aux décisions du célèbre convent de Wilhelmsbad, de 1782, où, à ce que rapporte le F.·. Galiffe (*Chaîne symbolique*, p. 396). presque tous les systèmes, jusqu'aux illuminés de Bavière, se trouvaient représentés, et qui posa — que le but moral de la F.·. M.·., *régime écossais rectifié*, est :

1° L'exercice de la *bienfaisance* dans son sens le plus large;

2° Le perfectionnement de l'homme par le christianisme dans sa pureté primitive; la foi en Jésus et en toutes ses promesses, comme au rayon divin qui seul peut ramener l'homme de son état naturel de dégradation à un état de relèvement, de grandeur, de force et de lumière.

La F.·. M.·. rend-elle un culte à Dieu?

Oui, nous le croyons. La première chose faite par le M.·. en entrant en loge, c'est d'élever son âme vers le Créateur, l'arbitre de toutes choses, et de le remercier du profond de son cœur des biens et de l'intelligence qui lui ont été remis en dépôt; de lui demander la force nécessaire pour faire valoir ces trésors, pour avancer dans le chemin de la vertu. La F.·. M.·. rend donc un culte à l'Éternel, à titre égal du culte de famille, qui n'est qu'un acte, une prière, commis en famille, et du culte public, qui n'est qu'un acte, qu'une prière, commis en public.

Nous lisons dans les *Esquisses de la Vie m.·.*

Digitized by Google

suisse (nº 11, 1856, p. 168) : « Persuadés que » l'homme, quelque excellentes que soient ses inten- » tions, ne peut rien sans le secours du CRÉATEUR, » soumis, comme tout le monde, à cet instinct de » dépendance et de faiblesse inhérent à la nature » humaine, nous invoquons le Grand Architecte de » l'univers, conciliant par ce culte universel tous les » dogmes, toutes les doctrines. Notre mission (mis- » sion de la F.·. M.·.) s'exerçant sur la chose *créée,* » nous adorons le CRÉATEUR. »

Selon nous et pour en finir, la F.·. M.·. est une réunion d'hommes honnêtes pris dans toutes les classes de la société, hommes riches ou pauvres, savants ou simples, mais éprouvés sévèrement par des *épreuves morales,* cherchant à inculquer dès l'initiation les idées fondamentales de la F.·. M.·., c'est-à-dire l'égalité devant Dieu, la faiblesse de l'homme, la pratique de la bienfaisance, non pas seulement au point de vue pécuniaire, mais au point de vue moral, en cherchant à ramener de leurs égarements les Frères qui pourraient se détourner du bon chemin, en soutenant les faibles, en consolant les affligés, en un mot, en se fortifiant contre le mal et en s'encourageant au bien.

Genève, le 19 Décembre 1856.

FRÉDÉRIC GIRON.

Or.·. de la Jus.·. & Parf.·. ☐ de St-Jean la Prudence, Or.·. de Genève.

Digitized by Google

Digitized by Google





Digitized by Google

Digitized by Google